

LES
CONTES
OU
LES NOUVELLES
RECREATIONS
DE
BONAVENTURE
DES PERIERS.
TOME I.

LES
CONTES

OU

LES NOUVELLES
RECREATIONS

ET JOYEUX DEVIS,

DE

BONAVENTURE DES PERIERS,

Varlet de Chambre de la Roynne
de Navarre.

NOUVELLE EDITION.

Augmentée & corrigée, avec des Notes
Historiques & Critiques.

Par M. DE LA MONNOYE,

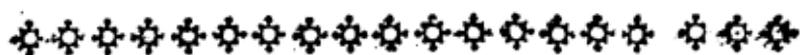
TOME I.



A AMSTERDAM,

Chez Z. CHATELAIN.

M. DCC. XXXV.



134
347 S O N E T.

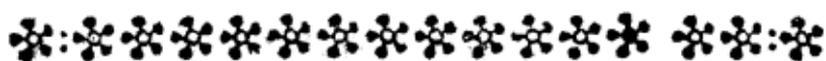
Hommes pensifs, je ne vous donne
à lire
Ces miens Devis, si vous ne contraignez
Le fier maintien de vos fronts rechi gnez.
Icy n'y a seulement que pour rire.

Laissez à part votre chagrin, votre Ire,
Et vos discours de trop loing desseignez.
Une autre fois vous serez enseignez.
Je me suis bien contraint pour les écrire.

J'ay oublié mes tristes passions.
J'ay intermis mes occupations.
Donnons, donnons quelque lieu à folie

Que maugré nous ne nous vienne saisir,
Et en un jour plein de mélancolie
Mélons au moins une heure de plaisir.





AVERTISSEMENT

de l'Imprimeur.

JE m'acquitte enfin de la parole à laquelle je m'étois engagé en 1732. dans l'Avertissement de la nouvelle édition du *Cimbalum Mundi* de Bonaventure des Periers, & je donne *ses nouvelles Recreations & joyeux Devis*, ou *Contes* avec les Notes de feu M. de la Monnoye. J'espere qu'on les trouvera, ces Notes, intéressantes & instructives. On sçait le goût & la sagacité que cet illustre Académicien avoit pour ces recherches. Il eut été à désirer qu'il eût achevé lui-même la Préface qu'il avoit résolu de mettre à la tête de cette édition, comme il l'avoit annoncé

DE L'IMPRIMEUR. *ijj*
dans le IV. Tome du Menagiana , p. 417. Il devoit y discuter principalement si ces Contes sont de Des Periers. Mais on peut y suppléer en partie en consultant plusieurs de ses Notes où il prouve que tels ou tels Contes ne peuvent être de Des Periers , puisqu'il étoit mort plusieurs années avant la date des faits énoncez dans ces Contes. V. T. I. p. 207. 296. T. II. p. 255. 260. T. III. p. 102. Il a eu soin de marquer aussi dans d'autres endroits de ces mêmes Notes quels étoient les Contes qu'il croyoit être sûrement de cet Auteur. V. T. II. p. 93. 114. 140. 143. &c.

Ces questions au reste ,
Si Des Periers est le seul
Auteur de ces Contes qui por-

iv AVERTISSEMENT

tent son nom, si Jacques Pelletier en les donnant au Public en 1558. y en a inferez plusieurs de la façon, si Nicolas Denisot y a eu part aussi, ne sont intéressantes que pour des Lecteurs amateurs de ces discussions critiques. Elles avoient déjà lieu dès le tems de la Croix du Maine, d'Etienne Pasquier, &c. & ne sont point encore résolus. Je laisserai volontiers ces problèmes à démêler aux Savans. Je souhaite seulement que les personnes de goût prennent plaisir à lire ces Contes qui ont toujours été estimez par la maniere dont ils sont exprimez, par le sel & la délicatesse qui régnent dans plusieurs, & par la variété des sujets & des faits singuliers qu'ils représentent.

DE L'IMPRIMEUR. v

J'ajouterai seulement que M. de la Monnoye avoit écrit ses Notes sur les marges de son exemplaire qui étoit de l'édition de Paris, chez Nic. Bonfons en 1572. qu'il avoit conféré cette édition très-exactement avec la première qui est de 1558. & que les différences un peu essentielles qu'il avoit trouvées dans celle de Rouen de 1606. qu'il estimoit, il les a jointes à ses Notes, & c'est ce que l'on a désigné par R. ou édition de R.

Enfin qu'on peut ajouter la liste des éditions de ces Contes qu'on a rapportées dans l'Avertissement du *Cimbalum mundi*.

1°. Celle de Paris chez Gagliot Dupré, 1568.

vj AVERTISSEMENT, &c.

2°. Une autre de Paris, chez
Nicolas Bonfons en 1572. in-
16. dont je viens de parler.

3°. Autre de Paris de l'Im-
primerie de Claude Bruneval,
1582. ou 1583. in-16.

4°. Autre de Paris, chez
Didier Millot, 1588.





AU LECTEUR.

*



Le temps, glouton devorateur de l'humaine excellence, se rend souventes-fois coustumier (tant nous est-il ennemy) de suffoquer la gloire naissante de plusieurs gentils esprits, ou ensevelir d'une ingrante oubliance les œuvres exquisés d'iceux: desquelles si la cognoissance nous estoit permise, ô Dieu tout bon, quel auancement aux bonnes lettres. De ceste iniure les siècles anciens, & noz iours mesmes, nous rendent esprenue plus que suffisante. Et vous ose bien persuader (Amy Lecteur)

* Je crois que cet Avertissement est d'Antoine Du Moulin, Editeur des Oeuvres du même Des Periers.

vñj AU LECTEUR.

que le semblable fust aduenu de ce present volume, duquel demourions priuez sans la diligence de quelque vertueux personnage, qui n'a voulu souffrir ce tort estre fait & la memoire de feu BONAVENTURE DES PERIERS, excellent Orateur & Poëte rester frustrez du loz qu'elle merite. Or l'ayant arraché de l'auare main de ce faucheur importun, ie le vous presente avec telle eloquence, que chacun cognoist ses autres labours estre iouez. D'une chose ie m'asseure que l'ennieux pourra abayer à l'encontre tant qu'il voudra, mais y mordre, non. D'auantage le front tetricque icy trouuera dequoy desfrider sa seuerité, & rire vne bonne fois; tant gentille est la grace de nostre Autheur à traicter ses faceties. Les personnes tristes & angoissées, s'y pourront aussi heureusement recréer, & tuer aysément leurs ennuys. Quant à ceux qui sont exempts de regrets & s'y voudront esbatre, ils sentiront croistre leur plaisir en telle force,



T A B L E

De ce qui est contenu dans cette
Edition des CONTES , &c. de
BONAVENTURE DES PERIERS.

T O M E S E C O N D.

Nouv. XXXIII. **D**E *Madame
la Fourriere*
*qui logea le Gentilhomme au
large.* page 1

Nouv. XXXIV. Du *Gentilhomme
qui avoit couru la poste , & du
coq qui ne pouvoit caucher.* 7

Nouv. XXXV. Du *Curé de Brou ,
& des bons tours qu'il faisoit . en
son vivant.* 12

Nouv. XXXVI. Du *mesme Curé &
de sa Chambriere : & de sa laiscine
qu'il lauoit : & comment il traitta
son Euesque & ses chevaux , &
tout son train.* 20

- Nouv. XXXVII. *Du mesme Curé ,
 Et de la Carpe qu'il achepta pour son
 disner.* 33
- Nouv. XXXVIII. *Du mesme Curé qui
 excommunia tous ceux qui estoient
 dedans un trou.* 42
- Nouv. XXXIX. *De Teiran , qui es-
 tant sus la mule ne paroissoit point
 par dessus l'arçon de la selle.* 47
- Nouv. XL. *Du Docteur qui blasmoit
 les danses , Et de la Dame qui les
 soustenoit , Et des raisons alleguées
 d'une part Et d'autre.* 52
- Nouv. XLI. *De l'Escossois , Et sa
 femme qui estoit un peu trop habile
 au maniment.* 59
- Nouv. XLII. *Du Prestre Et du
 Maçon qui se confessoit à lui.* 68
- Nouv. XLIII. *Du Gentilhomme qui
 crioit la nuit apres ses Oiseaux :
 Et du Chartier qui jouettoit ses
 Cheneaux.* 75
- Nouv. XLIV. *De la Vefue , qui avoit
 une requeste à presenter , Et la
 bailla au Conseiller laid pour la
 rapporter.* 86

DES MATIERES. vij

Nouv. XLV. De la ieune fille qui ne vouloit point d'un Mary : pource qu'il auoit mangé le doz de sa premiere femme. 89

Nouv. XLVI. Du Bastard d'un grand Seigneur, qui se laissoit pendre à crédit, & qui se faschoit qu'on le sauuaft. 94

Nouv. XLVII. Du Sieur de Raschant, qui alloit tirer du vin, & comment le fausset lui eschappa dedans la pinte. 101

Nouv. XLVIII. Du Tailleur qui se desroboit soy-mesme : & du drap gris qu'il rendit à son Compere le Chaussétier. 114

Nouv. XLIX. De l'Abbé de saint Ambroise, & de ses Moines : & d'autres rencontres dudit Abbé. 123

Nouv. L. De celui qui renuoya ledit Abbé, avec vne responce de nez. 134

Nouv. LI. De Chichouan, Tabourneur, qui fit adjourner son beau-pere pour se laisser mourir, & de

la Sentence qu'en donna le Juge.

143

Nouv. LII. *Du Gascon, qui donna à son pere à choisir des œufs.*

152

Nouv. LIII. *Du Clerc des Finances qui laissa cheoir deux detz de son escritoire devant le Roy.*

155

Nouv. LIV. *De deux poinçts, pour faire taire vne femme.*

159

Nouv. LV. *La maniere de deuenir riche.*

161

Nouv. LVI. *D'une Dame d'Orleans, qui aimoit un Escolier qui faisoit le petit chien à sa porte : Et du grand chien qui chassa le petit.*

163

Nouv. LVII. *Du Vandrey : Et des tours qu'il faisoit.*

170

Nouv. LVIII. *Du Gentilhomme qui coupa l'oreille à un coupeur de bourses.*

174

Nouv. LIX. *De la Damoiselle de Tholouse, qui ne soupoit plus : Et de celui qui faisoit la diette.*

175

Nouv. LX. *Du Moyne qui respon-*

DES NOUVELLES. ix

doit à tout , par monosyllables
rythmez. 180

Nouv. LXI. De l'Escobier legiste :
Et de l'Apotiquaire , qui lui apprint
la Médecine. 184

Nouv. LXII. De Messire Jean , qui
monta sur le Marechal , pensant
monter sur sa femme. 197

Nouv. LXIII. De la Sentence que
donna le Preuost de Bretagne :
lequel fit pendre Jean Trubert Et
son fils. 208

Nouv. LXIV. Du Garçon qui se
nomma Thoinette , pour estre receu
en vne Religion de Nonnains : Et
comment il fit sauter les lunettes
de l'Abbesse qui le visitoit. 213

Nouv. LXV. Du Regent qui com-
battit vne barangere de petit-Pont ,
à belles iniures. 222

Nouv. LXVI. De l'enfant de Paris ,
qui fit le fol pour iouyr de la ieune
vesue : Et comment elle se voulant
railler de luy , receut vne plus
grande honte. 234

Nouv. LXVII. De l'Escolier d'Ani-